

## Éditorial

### Le Comité de rédaction

---

Volume 14, numéro 1, 1981

Criminalité et réalités sociales : Québec, Canada, États-Unis, Japon

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/017128ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/017128ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-0041 (imprimé)

1492-1367 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce document

Le Comité de rédaction (1981). Éditorial. *Criminologie*, 14(1), 3–5.  
<https://doi.org/10.7202/017128ar>

## ÉDITORIAL

Depuis le changement de la conception de notre revue en 1975, la politique éditoriale visait à présenter aux lecteurs une analyse systématique de la réaction sociale à la criminalité, essentiellement au Québec. À part quelques aperçus sur la délinquance juvénile, le phénomène criminel comme tel n'a pas été traité très souvent. Il y avait plusieurs raisons pour cela. La critique interactionniste, dénonçant le caractère partiel, voire partial, des indicateurs, statistiques et autres de la criminalité, a fortement influencé les criminologues. Beaucoup d'entre eux participaient à la refonte des systèmes d'information judiciaire et connaissaient trop bien les lacunes du dossier. Mais il y avait plus que cela : les criminologues ont accédé au statut des travailleurs professionnels. Leurs champs d'action s'inséraient dans un ensemble d'institutions où se pratiquait l'administration de la justice. « La prévention du crime et le traitement du délinquant », expression consacrée pour désigner le champ d'action du criminologue, s'est finalement concrétisée dans l'exercice d'une activité professionnelle proprement criminologique. Or, celle-ci s'intéressait dans le cadre de la réaction sociale institutionnalisée : police, tribunaux, prévention et exécution des peines tant pour les adultes que pour le monde juvénile. Le Canada, le Québec ont même joué un rôle de précurseur et de pionnier à cet égard.

Nous avons jugé, cette fois-ci, opportun d'aborder carrément un thème qui ne suit plus cette séquence. Nous étudions la criminalité au Québec mais surtout dans le monde. Nous avons pensé qu'il était important pour la majorité de nos lecteurs qui vivent en symbiose avec la réalité québécoise de prendre contact avec le reste du monde et en particulier avec les pays appartenant au même type de sociétés ; celles qui se situent à l'ère post-industrielle. Le panorama de la criminalité, de l'administration de justice et de la criminologie dans ses rapports avec les divers types de sociétés est présenté dans l'essai de Denis Szabo. Choissant la démarche macrosociologique et comparative, l'auteur esquisse une interprétation du phénomène criminel et judiciaire dans ses rapports avec l'évolution économique, sociale, culturelle et politique. Ce survol des phénomènes infiniment complexes n'est possi-

ble en si peu de pages que grâce aux simplifications dont le lecteur doit être particulièrement conscient. Néanmoins, l'auteur espère avoir proposé un cadre de réflexion plus que d'analyse pour les criminologues qui posent rarement dans le vécu quotidien, des problèmes à cette échelle.

L'article de H.H. Kühne sur le Japon devrait satisfaire la curiosité de plusieurs. En effet, il s'agit d'un pays qui a rattrapé, voire dépassé bien des pays occidentaux entrés dans l'ère post-industrielle, sans s'exposer aux conséquences criminogènes de changements sociaux et culturels aussi drastiques. On y voit bien le rôle décisif du facteur culturel ; c'est vraiment par là que la société japonaise se distingue de la nôtre. La compréhension de la portée, de la signification des valeurs et des normes donnera la clef de toute comparaison entre phénomènes sociaux ou judiciaires par ailleurs similaires.

L'article d'Irwin Waller est une contribution notable à la criminologie comparée. Prenant les données américaines et canadiennes, l'auteur profite de sa connaissance de ces deux sociétés si semblables et pourtant si différentes à maints égards, pour souligner, exemples à l'appui, les convergences et les divergences entre la criminalité et l'administration de la justice des deux pays. Là encore, le facteur culturel, l'expérience collective vécue et assimilée par les deux populations sont responsables de la plupart des différences, parfois considérables.

Les résultats de la recherche sur la criminalité de violence au Québec que nous présente Daniel Elie est le premier chapitre d'une vaste investigation qui conduira l'auteur à explorer l'épidémiologie criminologique au Québec tant dans ses dimensions spatiales que temporelles. L'analyse qu'il fait de ses données mérite l'intérêt du lecteur et restaure, estimons-nous, ne serait-ce qu'en partie, la confiance des criminologues en ce qui a trait au criminel tel qu'il s'exprime à travers les statistiques. En privilégiant les sources policières Daniel Elie rend justice à l'évidence ; c'est la proximité de la police de la vie quotidienne du criminel qui en fait, dans ses rapports chiffrés, le reflet le plus fidèle. Le vol à main armée est traité également par André Normandeau qui vient de terminer les travaux entrepris dans le cadre du Groupe de travail sur cette problématique <sup>1</sup>. Le vol à main armée n'est peut-être pas un indice le plus typique de la criminalité au Québec, mais,

incontestablement il s'agit d'une spécialité bien québécoise à l'échelle du Canada et, surtout, par rapport à notre voisin ontarien.

Finalement, la note de Jacqueline De Plaen sur le type de criminel dans la littérature populaire ajoute la touche de couleur si importante à ces contributions plutôt austères et abstraites que contient ce volume. Notant l'absence de censure, de tabou dans la mentalité populaire concernant la présentation du criminel ou la description des crimes, l'auteur passe en revue une série de personnages, les uns plutôt sympathiques (Arsène Lupin), les autres plutôt méchants (chez Conan Doyle, par exemple). Elle s'interroge sur les relations entre les besoins (curiosités) du public et l'offre des écrivains. C'est de la bonne sociologie de la littérature et il nous semble qu'il serait intéressant, dans la mesure du possible, d'en faire davantage en criminologie !

---

1. Groupe de travail sur les vols à main armée. Rapport sur « Le vol à main armée au Québec », 1980. Gouvernement du Québec, ministère de la Justice, Direction des communications, 245p.